

**REUNION CONSEIL MUNICIPAL
DU 20/06/2014**

L'an deux mille quatorze, le 20 du mois de juin, le Conseil Municipal de la commune de PUGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M Jean ROUX.

Date de convocation : 11/06/2014

PRESENTS : MM ROUX Jean, DUMONT Michel, COUPAUD Catherine, DUPIELLET Françoise, FUSEAU Michaël, SANCHEZ Martine, DUCOURNAU Nadine, LANNES Jean-Louis, MAGNOL Pierre, TRILLES Carine, LE TALLEC Carine, SAURA Michel, FAUCHE Mauricette, GARD Daniel, COVIAUX Christian, HERR Séverine,

ABSENTS : M DUPERRIN qui donne pouvoir à M. FUSEAU
M. BERGEON qui donne pouvoir à M. DUMONT
Mme ROUSSEAU qui donne pouvoir à M. ROUX

Secrétaire séance : M GARD Daniel

Suite à l'envoi du dernier compte-rendu M DUMONT demande la suppression dans l'article VILLAGE FLEURI d'un sentiment personnel « Il est désolant que le maire soit resté muet » Il indique à M SAURA que c'est une remarque post conseil qui porte encore atteinte au Maire. On ne doit pas broder dans les Procès-verbaux et s'en tenir à ce qui est dit.

M SAURA tient à préciser que l'année dernière le maire avait signé la demande d'inscription et, cette année, il ne donne pas suite. Il indique qu'on ne le fera pas changer d'avis et c'est son avis personnel.
« On veut me déstabiliser » dit-il.

MME FAUCHE précise que, d'après la loi, il est possible d'enregistrer la séance du conseil municipal ; il n'y aurait ainsi pas de problème.

M LE MAIRE rappelle les nombreuses séances de conseil où il y a eu explications même devant la presse, dans l'avenir les futurs conseillers en trouveront trace. Après on passe à autre chose. Chacun est libre de s'exprimer.

Après cette mise au point le compte-rendu de la séance du 2 juin est adopté à l'unanimité.

**DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES
SENATEURS :**

Mise en place du bureau électoral :

Président : Le Maire JEAN ROUX

Les 2 conseillers plus âgés : M MICHEL SAURA, M CHRISTIAN COVIAUX

Les 2 conseillers plus jeunes : Mlle CARINE TRILLES, M PIERRE MAGNOL

Secrétaire : M DANIEL GARD

1 liste de candidats DEFENDONS NOTRE RURALITE

19 votants
2 nuls
17 exprimés

Ont été élus : M JEAN ROUX
MME CATHERINE COUPAUX
M. MICHEL DUMONT
MME FRANCOISE DUPIELLET
M. MICHAEL FUSEAU
MME MARTINE SANCHEZ
M. PIERRE MAGNOL
MME CARINE TRILLES

2014/78 DECISIONS MODIFICATIVES 20.65 €

2014/79 -RECTIFICATIONS INVENTAIRE

Suite à la démolition du wc public de la place de la Mairie, il convient de le retirer de l'inventaire soit 4064.20 € du compte 21318

Par ailleurs suite au vol de la sono de la salle des fêtes, il convient de la retirer de l'inventaire soit 818.90 + 1 208 € à sortir du compte 2188

LOCATIONS :

*Le maire donne lecture du courrier de Mme SERRES-UZUREAU Isabelle qui nous informe de son départ du logement qu'elle occupe rue des Anciens Combattants. Dans sa lettre elle demande à ramener le préavis prévu de 3 mois à 2 mois. Après un large débat et un vote par 2 contre, 5 abstentions et 12 pour, le conseil accepte son départ pour le 31/07/2014. Un état des lieux sera fixé avant la remise de la caution.

Le maire indique qu'il a eu un contact pour la venue éventuelle d'une dermatologue sur PUGNAC et qui aurait besoin de se loger également. Dossier en attente

*Le maire informe le conseil de la résiliation du bail au 31/08/2014 du Service de Santé au Travail Inter-Entreprises de nos locaux ; leur bâtiment pourra les accueillir « au Fassier » dès le mois de septembre, les travaux de construction se terminant.

2014/80 -CONSEIL D'EXPLOITATION DE L'OFFICE DE TOURISME

Après délibération le conseil municipal désigne Mme CATHERINE COUPAUD en qualité de référent pour représenter la commune au nouveau Conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme Intercommunal.

2014/81 -TRAVAUX SALLE DES FETES –AVENANT :

Le maire présente au conseil la situation de Daniel SELLIER qui fait ressortir une moins- value de - 2 108.07 € HT pour des travaux non réalisés et une erreur de calcul et une plus value pour travaux supplémentaires (fourniture et pose de claustra ossature bois soit 1 547.17 € HT. Après délibération, le conseil municipal autorise le maire à signer 1 avenant avec M. SELLIER pour ramener le marché à 14 008.88 € TTC, soit HT 11 674.07 €

LETTRE POPOTE

Le maire donne lecture de la lettre de M. DEROUINEAU Germain qui souhaiterait utiliser l'immeuble Empire, dans le bourg face à la mairie, pour son activité de restauration, le local actuel s'avérant trop petit. Location, vente, le maire demande à chacun d'y réfléchir et la question sera abordée à la prochaine réunion du conseil municipal.

BACS JAUNES :

M LANNES informe le conseil de la distribution au dépôt communal des bacs jaunes pour 5 communes à partir de septembre et jusqu'en décembre. Des cartes seront distribuées aux particuliers pour aller en déchetterie.

DIVERS :

Mme HERR relate à l'assemblée le conseil d'école et transmet l'inquiétude de Mme JOUFFREAU pour le remplacement de Marie-Eva, sous contrat avenir.

Mme TRILLES et M. MAGNOL se sont rendus en cantine et ont pu constater un manque de personnel et de discipline. Ils ont été très surpris par le bruit qui y régnait.

M ROUX transmet la demande de Mme JOUFFREAU qui devra assurer la direction de l'école à la rentrée, Mme GLAESNER devant être absente pour raison de santé, et qui souhaite l'embauche d'un personnel qualifié pour la seconder. 2 personnes sont proposées en mairie mais qui ne remplissent pas les conditions pour être employées sous contrat aidé. Le coût de cet emploi pour 20 h est de l'ordre de 20 000 € pour la commune, sans aide. Le maire rappelle au conseil le manque de dotation pour la collectivité et le coût de l'organisation des rythmes scolaires avant de prendre une décision.

En commission scolaire, il a été proposé de supprimer le ramassage scolaire qui représente une grande dépense pour la commune. Le maire rappelle que la commune est liée par un marché public avec le Conseil Général et le transporteur. Des pénalités seraient appliquées en cas de résiliation, le montant en sera indiqué lors de la prochaine réunion du conseil.

Mme HERR indique que les enseignantes en place sont très qualifiées et que l'on doit penser à la scolarité des enfants de PUGNAC.

Mme DUPIELLET présente au conseil le nouveau bulletin municipal qui paraîtra en juillet, qui diffère par sa présentation, la proposition de BS MEDIA ayant donné satisfaction.

- Mme DUPIELLET rappelle la soirée musicale du 21/06 à l'église de PUGNAC.
- Elle fait part d'une exposition de peinture de M. Jacques DUPIELLET au MOULIN DE LANSAC le 5 juillet prochain, vernissage à 18 h 30

Mme LETALLEC indique qu'elle a été sensibilisée à l'AGENDA 21, au développement durable, et est partie prenante.

M FUSEAU informe le conseil de la réunion de bureau du TENNIS, 7 nouveaux membres en font partie. Un nouveau bureau sera constitué.

M LANNES déplore le départ de 5 personnes non remplacées à l'ASP FOOTBALL. Il indique que M. LOISELET a été embauché sous contrat aidé CUI-CAE à raison de 20 h/s pour compléter l'équipe des agents municipaux diminuée de 4 personnes.

M MAGNOL regrette le manque de civisme des citoyens aux containers. Il propose de déplacer ceux d'INTERMARCHE dans un endroit plus visible.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h.